

## BUDGET COMMUNAL



En 2015 nous avons pu maîtriser notre budget grâce notamment à la réduction des indemnités des élus et à l'utilisation partielle du placement dont nous disposons suite à un legs fait à la commune il y a quelques années.

En 2016 nous devons faire face à une nouvelle baisse des dotations de l'état. Le conseil municipal, lors du vote du budget, a donc décidé de :

- maintenir les indemnités réduites des élus ;
- relever les taux de prélèvement de la **part communale** de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (inchangés depuis 15 ans) ;
  - o Taxe d'habitation 9,29% au lieu de 9,11%
  - o Taxe foncière sur les propriétés bâties 23,86% au lieu de 23,39%
  - o Taxe foncière sur les propriétés non bâties 52,28% au lieu de 51,25%(Soit une augmentation des taux de 2%)

et, pour financer des travaux pérennes, de :

- procéder à une nouvelle utilisation partielle de notre placement ;
- contracter, si nécessaire, un nouvel emprunt fin 2016, profitant de taux d'emprunt historiquement bas, et de l'arrivée à échéance, en mai 2016, d'une partie de notre dette.

Ces mesures permettront d'amortir les effets de la baisse des dotations à moyen terme et de stabiliser notre capacité d'investissement pour les quelques années à venir. Elles permettront ainsi des réalisations essentielles pour notre commune : la réfection d'un assainissement en traverse rue de la Poste, un trottoir rue des Forêts, la poursuite de la révision du PLU et une étude relative à nos dépenses énergétiques sur quelques bâtiments communaux particulièrement énergivores.

Pour un ménage propriétaire ayant payé, pour la seule part communale, 292 € de taxe d'habitation et 375 € de taxe foncière en 2015, le relèvement des taux de prélèvement se traduira par une **augmentation de 13,44 €**. Le parlement ayant décidé par ailleurs de relever les bases d'imposition de 1%, la hausse de la part communale de ces taxes sera au total de 20 €.

Le conseil municipal analysera en cours d'année toutes les solutions permettant d'équilibrer recettes et dépenses dans le contexte très contraint qui nous attend dorénavant :

- réduire nos dépenses de fonctionnement en renégociant quelques contrats ;
- mutualiser certaines dépenses avec les communes voisines ;
- optimiser l'utilisation de certains de nos actifs ;
- utiliser tout ou partie de notre placement ;
- emprunter pour financer des travaux pérennes (pour bénéficier des taux de crédit très bas actuellement).

Pour votre parfaite information, nous vous communiquerons des informations plus détaillées sur le bilan 2015 et notre budget 2016.

Nous comptons sur votre compréhension et nous nous tenons à votre disposition pour vous apporter tout éclaircissement dont vous auriez besoin.

**Jacques Pouchin**  
Maire de Fontaine-sous-Jouy

**Samedi 23 avril**

### **BOURSE AUX PLANTES**



**Fontaine Animation** nous rappelle que sa bourse aux plantes se tiendra exceptionnellement un samedi.

Le printemps est de retour !  
Venez partager votre passion et vos merveilles.

**Salle communale  
de 9h30 à 11h30**

**Dimanche 24 avril**

### **Opération VILLAGE PROPRE**



Nous renouvelons l'opération menée en septembre 2014 qui avait été un grand succès et qui fut d'une grande efficacité.

Adultes, enfants, soyez nombreux à nous rejoindre pour constituer une troupe de choc ! Répartis en plusieurs équipes nous débarrasserons les rues et chemins du village de tout ce que la négligence de certains laisse hélas derrière elle.

**Départ à 9h00 devant la mairie  
Gants et bottes de rigueur**

**du 1<sup>er</sup> au 8 mai**

### **FESTIVAL DES EPOUVANTAILS**



C'est VOUS qui ferez la réussite de ce nouveau festival dont la renommée a largement dépassé les frontières de l'Eure et qui nous vaut l'honneur des gazettes.

Notre festival repose sur le principe de la mise en commun de toutes vos créations sur un parcours proposé par Fontaine Animation.

**Inauguration le 1<sup>er</sup> mai à 11h place de la mairie**

Apportez nous vos œuvres les **28 et 29 avril de 16h à 19h**  
**aux ateliers communaux** (derrière le salon de coiffure rue de la Poste).

Nous comptons sur vous !!

Si vous tenez absolument à en "planter" un devant chez vous ... faites en deux !!

Des sorties exceptionnelles sont organisées autour de nos épouvantails :

**Le 5 mai**, avec l'Office de Tourisme de la CAPE :

- ✓ une promenade commentée : départ 10h15 à la mairie et arrivée fin de matinée à la pisciculture
  - ✓ une promenade Train+Épouvantails : départ en gare de Pacy à 14h30
- Renseignements/Inscription : OT de la CAPE <http://www.cape-tourisme.fr> ou 02 32 26 18 21

**Le 1<sup>er</sup> et le 8 mai**, avec le Chemin de Fer de la Vallée d'Eure :

- ✓ voyage spécial de Pacy à Fontaine
- Renseignements/Inscription <http://www.cfve.org> ou 02 32 36 04 63

**Site Internet de la commune** : <http://fontainesousjouy.org>

N'hésitez pas à vous inscrire à la Newsletter et à nous faire part de vos suggestions via le formulaire de contact !